

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 09 juillet 2018

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 09 juillet 2018 à 18h30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT - GREFFIER – BRAULIO – POUSSE – MAURY – MARCAILLOU – AZEMA - LEVEJAC.

Absente excusée : Mme BROUSSE.

Absents : MM. PASTOR - SANCHEZ – FOURES – SABATA.

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le maire donne lecture du courrier de Mme Françoise BELHACHE, dans lequel elle fait part de sa décision de démissionner du mandat de conseillère municipale.

Le conseil municipal prend acte de sa démission.

M. le maire informe ses collègues que, conformément à la réglementation, M. le Préfet sera informé de cette décision.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- APPROBATION REVISION SIMPLIFIEE P.L.U. N° 2.

M. le maire donne lecture du rapport du commissaire enquêteur suite à l'enquête sur la révision simplifiée n° 2 du P.L.U.

Dans ses conclusions, ce dernier émet un avis favorable en rappelant les conditions et la finalité sur la révision, en vue de transférer une zone destinée au photovoltaïque, en supprimant une zone Uer, au lieu-dit « L'Arpaillant », et en créant une zone Npv à « La Verdure ».

Dans ses conclusions, il indique notamment l'aspect minimaliste de ce projet sur l'environnement proche.

Le conseil municipal approuve la révision.

- SUBVENTION F.P.I.C. « Eclairage public ».

M. le maire rappelle à ses collègues que, dans le cadre des économies d'énergie, le programme de remplacement des lampadaires par des éclairages LED, portera dans le secteur de la rue du Pays-Bas.

Le montant du projet s'élève à 41 816.14 € T.T.C.

Afin de financer ce projet, il propose à ses collègues de solliciter l'Agglo pour une demande d'aide au titre F.P.I.C., d'un montant de 26 641.00 €.

Accord unanime du conseil municipal.

- QUESTIONS DIVERSES.

o Tableau des effectifs.

Suite à la promotion et à l'évolution de carrière du personnel communal, et après accord de la commission paritaire, M. le maire propose à ses collègues de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Accord unanime du conseil municipal.

○ Achat parcelle consorts BENIT.

Dans le cadre de la vente d'un immeuble, sis n° 6 rue de la Seize par les héritiers BENIT, la commune a été contactée par le notaire de cette opération, afin de savoir si elle serait intéressée par la partie voirie, parcelle AA 32, pour l'€uro symbolique.

Compte tenu des engagements en la matière pris par la commune, cette acquisition est dans la continuité des achats précédents dans le secteur afin de classer cette rue dans le domaine public communal.

Le conseil municipal donne une suite favorable à cette proposition.

- COMPTE RENDU ADJOINTS.

- M. BENOIT informe ses collègues que les travaux d'enrobé du secteur du complexe sportif et du centre de loisirs ont débuté.
Il fait le compte rendu de l'assemblée générale du F.C. Villegly, en insistant sur le message qu'il a fait passer aux dirigeants quant à la déontologie d'utilisation des installations.
- M. GREFFIER fait le point sur la journée « Relais Etape du Tour de France » qui aura lieu le 22 juillet 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 30.

Le Maire,



Alain MARTY